

Définir la stratégie et piloter la mise en œuvre des projets logistiques de l'organisation humanitaire | Bloc 4 | VAE

Lien vers la formation

PRÉSENTATION

Déjà été Responsable logistique humanitaire ? Vous avez exercé ce métier pendant au minimum 1 an dans le secteur humanitaire et vous souhaitez faire reconnaître vos expériences ? Grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une attestation de réussite à l'un ou l'autre des 4 blocs de compétences qui composent la certification Bioforce de « Responsable logistique de l'action humanitaire » de niveau 6 (RNCP). Vous pouvez cibler ainsi directement les compétences nécessaires à la réalisation de vos projets professionnels. A terme, si vous le souhaitez, la validation des 4 blocs vous permet d'obtenir la certification professionnelle.

Candidature pour le **4e bloc de compétences** « Définir la stratégie et piloter la mise en œuvre des projets logistiques de l'organisation humanitaire » : découvrez les compétences attendues pour valider ce bloc de compétences

EN SUIVANT CETTE FORMATION, VOUS OBTIENDREZ

• Une attestation de validation du bloc de compétences

CRITÈRES D'ADMISSION

Au moins un an d'activité professionnelle exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Identifier les besoins humanitaires et ressources appropriées, à l'aide de méthodes et techniques de gestion de projet, afin de concevoir un projet répondant aux normes et standards humanitaires.

Superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités d'un projet logistique, en s'appuyant sur des indicateurs clés et les procédures internes, pour s'assurer de la conformité de réalisations.

Assurer l'évaluation finale et le reporting d'un projet logistique en utilisant les outils et les processus adaptés, afin de fournir aux parties prenantes un rapport leur permettant de mesurer l'atteinte des objectifs.

LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

Étape 1. Candidatez

Remplissez le formulaire de candidature accessible en cliquant sur « Je m'inscris ». Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature* et régler les frais de candidature (ou télécharger votre attestation de prise en charge).

Etape 2. Rédigez et soutenez

Si la recevabilité de votre candidature est prononcée, vous recevrez un Dossier de Présentation des Acquis qui vous permettra de



décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec le bloc de compétences visé. Une fois ce Dossier de Présentation des Acquis validé par Bioforce, vous êtes invité·e à le présenter devant un jury qui évaluera votre expérience et vos compétences au regard de la description des compétences du bloc dans le référentiel d'emploi, et décidera de la validation ou non du bloc de compétence visé. Ces jurys ont lieu deux fois par an (généralement en milieu et en fin d'année).

Plus d'info sur la VAE à Bioforce

INFORMATIONS TARIF

Etape 1. Candidature : 200 €

Etape 2. Passage en jury (en France ou à distance) : 800 €

Accompagnement dans votre démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) : Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. <u>Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience!</u>

Lien vers la formation